

> RISE

20 ans de syndicalisme au service de l'environnement

Cela fait 20 ans cette année que la cellule RISE, commune à la FGTB et à la CSC wallonnes, a vu le jour. RISE, c'est le Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement mis sur pied par les deux principaux syndicats, rejoints dans la démarche en 2002 – si pas organiquement – par le syndicat libéral, pour faire entrer l'écologie à la fois dans les syndicats et dans les entreprises via les organes de concertation: CE, CPPT et délégation syndicale. Malgré des moyens limités, RISE et ses avatars (Prepart à la CGSLB et BRISE à Bruxelles), l'écologie est entrée dans la doctrine et dans l'action syndicale et cela par-delà les clivages idéologiques qui séparent les syndicats. Mieux encore : les employeurs participent !

« 20 ans de concertation sociale en environnement. 20 ans de sensibilisation auprès des délégations syndicales, 20 ans d'initiatives originales dans les entreprises... », cela méritait bien un petit colloque, pour tirer le bilan de l'expérience RISE. C'est ce qu'a fait Evelyne Jadoul, une des collaboratrices FGTB de RISE, qui a consacré son mémoire de fin d'études*.

Des débuts timides et tardifs

Les préoccupations environnementales ne font pas partie du « *core business* » des syndicats qui est de défendre les intérêts des travailleurs. Pourtant, cela fait plus de deux décennies que l'on s'en occupe. Ce fut une entrée assez timide au début. Tant la CSC que la FGTB y consacrent un chapitre dans leurs congrès en 1990. Il faut dire qu'il y avait eu un peu plus tôt les catastrophes de Seveso, Tchernobyl, Bhopal...

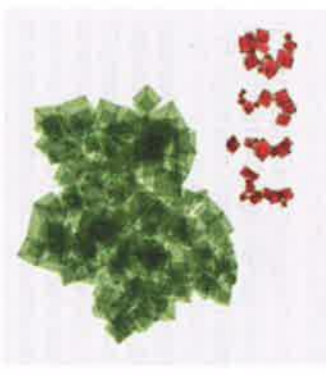
Mais en pratique, dans certains secteurs, on pensait qu'environnement et emploi ne pouvaient pas faire bon ménage. C'est ainsi que l'on a vu manifester des syndicalistes de Solvay contre les « *écotaxes* » avec la bénédiction de la direction et son appui logistique. C'est que les préoccupations environnementales impliquent des investissements parfois coûteux pour certaines industries lourdes ou grandes consommatrices d'énergie et le dumping salarial et environnemental pouvaient faire craindre pour l'emploi local. Malgré cela, plusieurs facteurs allaient contribuer à intégrer l'environnement dans le combat syndical. Premièrement, la protection des travailleurs inclut la santé au travail et les syndicats ont donc été naturellement amenés à s'intéresser aux questions d'environnement dans l'entreprise (émissions toxiques, niveau sonore, etc.). Deuxièmement, la loi du 4 août 1996 sur le bien-être des travailleurs et l'AR du 3 mai 1999 élargiront les droits syndicaux en termes d'environnement. Désormais le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) disposera de compétences larges permettant d'aborder les questions d'environnement. Le Conseil d'entreprise pourra aussi

La cellule a également mis sur pied des expériences pilotes dans certaines entreprises ciblées, comme l'entreprise chimique Kernira à Tertre, ou les ateliers de la SNCB à Salzinnes, reposant sur la collaboration entre les syndicats et la direction pour améliorer le bilan environnemental de ces entreprises non pas en interne mais vis-à-vis de l'extérieur (gestion des déchets, épuration des eaux usées, usage des produits chimiques, etc.). La cellule est ainsi parvenue au fil du temps à amener les délégués syndicaux à développer une réflexion, une analyse de la question environnementale et à agir dans l'entreprise pour influencer la direction quant à sa politique environnementale. A la FGTB, un réseau de délégués actifs sur l'environnement a également été créé. Elle a permis via les comités d'accompagnement, les formations, les colloques de créer un système de réseaux multiples réunissant différents acteurs : responsables syndicaux, équipes des trois syndicats, délégués d'entreprises, académiques, associations environnementales, agents de l'administration, Cabinet...

Un outil commun

C'est en 1996 que la cellule RISE voit le jour en Région wallonne. La Wallonie est un mauvais élève en matière de législation environnementale et elle se tourne vers l'Union Wallonne des Entreprises qui crée la cellule des conseillers en environnement, avec subsides à la clé. Les syndicats ne pouvaient pas rester au bord de la route et ont voulu aussi jouer leur rôle comme acteurs du changement en sensibilisant les travailleurs et leurs représentants. FGTB et CSC se sont concertés pour voir dans quelle mesure ils pouvaient travailler ensemble et obtinrent du ministre PSC Guy Lurgen une subvention qui leur permettra de mettre sur pied la cellule RISE. En 2000 un ministre libéral en fera autant pour la CGSLB qui mettra sur pied Prepart.

Que fait RISE ?



Comme son nom l'indique, RISE fait de la sensibilisation à l'environnement. C'est-à-dire de la formation pour les délégués, des publications (téléchargeables sur <http://www.rise.be>). Il prend des positions publiques (articles de presse, des émissions TV), participe à des manifestations (par exemple pour le climat). La cellule pousse aussi la réflexion sur les questions environnementales en prenant appui sur les instituts syndicaux d'éducation permanente : FEC et CEPAG.



La Cour constitutionnelle rejette le recours FGTB contre la norme salariale 2015-2016

Le 1^{er} décembre, la Cour constitutionnelle a rendu son arrêt relatif au recours introduit par la FGTB contre la loi du 28 avril 2015 sur la norme salariale 2015 – 2016.

Pour rappel, en 2015, la norme salariale a été fixée à 0%. Pour 2016, à 0,5% brut et 0,3% net de la masse salariale pour autant que ceci n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour les employeurs. Avec en plus un saut d'index de 2% effectué à partir de 2015, la FGTB a jugé cette politique de modération salariale injuste et illégitime.

Avec cette norme salariale, les employeurs ont encore une fois échappé à leurs responsabilités puisqu'aucune garantie en matière de création d'emplois n'a été exigée.

Par ailleurs, une étude du Bureau du Plan de 2012 a démontré que la perte au niveau de la part du marché à l'exportation s'explique pour un tiers seulement par les coûts de nos entreprises (cotés salariaux et autres coûts, comme l'énergie). Deux tiers de notre perte de compétitivité s'expliquent par d'autres aspects structurels. Des aspects de la compétitivité comme la structure de la production, la composition de la gamme de produits, l'orientation géographique et l'apport de la Recherche et du Développement ont été ignorés.

Cette norme salariale a signifié moins de pouvoir d'achat pour les travailleurs, moins de consommation, moins de croissance économique et un appauvrissement général. Pour la FGTB, cette norme salariale 2015-2016 est une source d'inégalité et une violation du droit fondamental à la négociation collective.

La Cour constitutionnelle a rejeté ces arguments. La FGTB ne peut que le déplorer et respecter la décision prise.

Par-delà les clivages
Si l'expérience RISE a permis de faire avancer la réflexion et l'action environnementales dans les syndicats, elle a aussi l'intérêt d'avoir transcendé les clivages.

Entre les syndicats concurrents parce que nés des piliers qui fondent l'histoire politique et sociale de la Belgique (les chrétiens, les libéraux, les socialistes). Entre patrons et syndicats là où c'est possible à travers la concertation sociale et les expériences pilotes, voire au niveau politique à travers les instances d'avis où siègent patrons et syndicats.

Entre productivisme et anti-productivisme. Le travailleur-producteur se confond aujourd'hui avec le citoyen consommateur. La réflexion syndicale a évolué : il ne s'agit plus de protéger simplement la santé des travailleurs, son revenu et son emploi. Il faut repenser le système économique de sorte que les richesses produites soient plus équitablement réparties mais aussi changer la manière de produire pour protéger notre milieu de vie et l'héritage que nous laisserons à nos descendants. Pour les syndicats, l'environnement n'est plus l'ennemi de l'emploi. Il offre au contraire l'opportunité de créer des emplois de qualité non délocalisables dans de nouveaux secteurs contribuant à la transition vers une société basse carbone et plus respectueuse des ressources naturelles. La réflexion porte aujourd'hui sur la transition juste de sorte que la mutation se fasse sans casse sociale. Les syndicats sont aujourd'hui ouverts à une mutation post-matérialiste même s'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.

* « *La construction d'une revendication environnementale au travers du Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement (RISE)* ». Evelyne Jadoul - FOPES – UCL 2014-2015.



Syndicats
MAGAZINE

revient le

20/01/2017

Bonnes fêtes!